

## Laurence Martin

### Des entretiens à la séance analytique... ou pas \* !

« J'ai bien compris que vous ne répondriez pas à mes questions et que c'est à moi de trouver mes réponses. J'ai aperçu les questions qui se posaient, mais je n'éprouve pas la nécessité de les ouvrir. [...] Je reprendrai contact avec vous, si je me trouve à nouveau en difficulté dans ma vie. » C'est ainsi qu'un patient m'annonçait que nous nous rencontrions pour la dernière fois, après quelques entretiens, qui n'avaient donc pas été préliminaires à une entrée.

Que s'était-il passé, ou pas passé, pour que le passage des entretiens préliminaires à la séance analytique ne se produise pas ?

Freud avait pour habitude de proposer à ses nouveaux patients « un traitement d'essai d'une à deux semaines <sup>1</sup> », lui permettant d'apprécier <sup>2</sup> si le cas pouvait se prêter à une psychanalyse. Il avait une visée diagnostique, permettait la mise en place de la relation transférentielle et faisait partie intégrante de l'analyse quand le traitement aurait débuté.

Je m'arrête sur l'équivoque du verbe « se prêter », que je décline en deux questions. Le cas convient-il à la technique ? Et le cas, c'est-à-dire « la personne <sup>3</sup> », va-t-elle accepter de s'engager dans le travail ?

La première question concerne l'analyste. *Commencez le travail !* m'avait-on opposé, alors qu'en contrôle, je me questionnais sur la structure d'un patient.

---

\* ↑ Cercles cliniques, « Comment débute une psychanalyse ? », sous-thème « Des premiers entretiens à la séance analytique », le 19 mars 2026, à Paris.

1. ↑ S. Freud, « Le début du traitement », dans *La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 2002, p. 81.

2. ↑ Dans « De la psychothérapie », Freud donne une liste d'indications et de contre-indications au traitement : l'âge, la gravité du symptôme, le rapport au savoir... (dans *La Technique psychanalytique*, op. cit., p. 16 et suivantes).

3. ↑ J. Lacan, « Conférence à Genève sur le symptôme », *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 5, 1985, p. 5-23.

S'il n'y a pas d'entrée possible en analyse sans entretiens préliminaires, alors quelle est leur fonction <sup>4</sup> ? Dans ce temps des entretiens préliminaires, l'analyste s'active à produire un franchissement, une modification du rapport à la parole et au savoir, par l'extraction d'un signifiant ou en soulignant un trébuchement. L'urgence subjective côté patient va-t-elle de pair avec l'urgence côté analyste à dérouter le patient, le surprendre et l'intéresser ?

L'intéresser, c'est à la fois permettre qu'il considère ce qui le concerne et le regarde dans ce qu'il énonce, mais aussi comment il s'y associe, quelle part il y prend et comment il y est pris.

Recevant une personne, l'analyste s'adresse au sujet de l'inconscient au-delà, pour installer l'autre scène en mettant le sujet en acte. Il ne s'agit plus seulement de raconter ses tourments et ses petites histoires, mais bien de s'entendre dire, questionner les signifiants, qui impliquent la présence du sujet, et les déplier. Entrée dans l'association libre et désir de savoir.

Plusieurs indications de Lacan, concernant les entretiens préliminaires, font référence au temps qu'il faut <sup>5</sup>, ce que je mets en lien avec les trois temps logiques <sup>6</sup> de la cure. L'instant de voir va permettre l'entrée dans le processus. L'instant de se voir, de se découvrir sujet de son inconscient.

La deuxième question concerne le futur analysant, qui mesure l'engagement et « l'effort de régularité <sup>7</sup> » que cela va nécessiter. Est-il si surprenant qu'une personne, qui a sollicité un rendez-vous et qui y a mis une certaine détermination, décide finalement de ne pas s'engager dans le processus ? Faut-il n'y voir que la conséquence d'une pratique mal orientée, mal ajustée ? Et pourquoi ceux qui s'engagent le font-ils ?

4. ↑ J. Lacan, *Je parle aux murs*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 43. *Le Savoir du psychanalyste*, leçon du 2 décembre 1971.

5. ↑ « Ce que démontre dans les premiers temps du discours, une façon de s'assurer que le costume ne va pas au psychanalyste, – assurance contre la crainte qu'il n'y mette, si je puis dire, trop tôt ses plis » (J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 249) ; « quant à moi, je procède toujours à de nombreux entretiens préliminaires » (J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 63) ; « À condition que vous ne l'ayez pas mise tout de suite sur le divan, auquel cas c'est foutu. Il est indispensable que cette demande ait vraiment pris forme avant que vous la fassiez étendre. Quand vous lui dites de commencer – et ça ne doit être ni la première, ni la seconde fois, au moins si vous voulez vous comporter dignement » (J. Lacan, « Conférence à Genève sur le symptôme », art. cit.).

6. ↑ J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 197-213.

7. ↑ J. Lacan, « Conférences et entretiens dans les universités nord-américaines (Yale University, Kanzar seminar, le 24 novembre 1975) », *Scilicet*, n° 6-7, Paris, Le Seuil, 1976.

Ces questions se reposent à chaque nouvelle rencontre, à chaque début de travail avec un patient, qui deviendra – s’il le veut ou s’il le peut – analysant. L’analyste n’est pas là pour amener à tout prix à la cure. Aucune obligation dans l’offre, seulement une possibilité, qui ne va pas sans un choix plus ou moins éclairé, parce que quand un tout-venant s’engage, sait-il « vraiment » à quoi il s’engage ?

Ce non-analysant avait bien aperçu quelque chose, par le biais de la persistance d’une discrète phobie des requins, qui le saisissait l’espace d’un instant dès qu’il mettait un pied dans l’eau et même à la piscine ! Cette incongruité l’avait bien surpris et fait réaliser que quand il allait nager en mer, ce n’était pas sans un coup d’œil préalable sur l’horizon et pas tout seul – pariant que si un requin surgissait, c’est d’abord à l’autre qu’il s’attaquerait, lui donnant ainsi le temps de fuir. La surprise n’avait-elle pas soulevé l’espace d’un instant le voile qui recouvrait sa division subjective ?

Pourtant, l’absence de nécessité évoquée révélait que cela ne poussait<sup>8</sup> pas, que cela n’urgeait pas suffisamment pour qu’il s’y prête et qu’il s’y embarque. C’est cette nécessité qui pousse, face à la question qui surgit et qui s’adresse, qu’il convient de convertir en désir de savoir.

---

8. [↑](#) *Ibid.*